25 mars 1976

Questions orales

M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. Le cabinet ne sera vraisemblablement pas saisi de ces études avant encore au moins six mois, ce qui veut dire qu'un an se sera écoulé depuis que j'ai signalé au premier ministre la nécessité d'encourager la productivité industrielle, clé de tout le problème; par ailleurs il est manifeste que le premier ministre, avec tous ses atermoiements, est déterminé à reprendre à son compte le vieux refrain de sir John A. MacDonald «Demain, nous verrons demain», puis-je demander...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le député de Northumberland-Durham.

M. Hees: ... si le premier ministre se rend compte que, depuis notre congrès d'il y a quelques semaines, et devant les piètres résultats obtenus par le gouvernement récemment, ses «demains» s'envolent à un rythme accéléré?

Des voix: Oh, oh!

LA DÉFENSE NATIONALE

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—L'ENTRETIEN DE M.
REISMAN AVEC LE SOUS-MINISTRE—DEMANDE DE
PRÉCISIONS

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Monsieur l'Orateur, comme le ministre de la Défense nationale est présent, j'aimerais lui poser une question à propos de l'affaire Reisman et Grandy. Hier, le ministre a dit qu'aucune démarche n'avait été faite au nom de la société Lockheed mais que l'on avait discuté du contrat. Par souci de justice envers le ministre, il faut reconnaître qu'il s'agit peut-être davantage d'une question de vocabulaire que d'une tentative pour induire la Chambre en erreur. Je suis certain que, dans l'exercice de ses fonctions, le ministre savait parfaitement qui a dit quoi à qui. Peut-il maintenant nous dire exactement sur quoi portaient ces entretiens? Qui a dit quoi à qui?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, ces conservations téléphoniques ont eu lieu avec mon sous-ministre vers le début de l'année, après que le cabinet eut décidé d'acheter le patrouilleur à long rayon d'action Lockheed. A ma connaissance, il s'agissait d'essayer de trouver le meilleur moyen de financer cet achat. Je ne pense pas pouvoir donner plus de détails sur ces conversations avant d'avoir interrogé les intéressés d'une façon plus approfondie.

LA COMMANDE D'AVIONS LOCKHEED—LA MISE AU COURANT DU MINISTRE DE L'ENGAGEMENT DE MM. REISMAN ET GRANDY À TITRE D'EXPERTS-CONSEILS

M. Allan Lawrence (Northumberland-Durham): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il me semble que nous faisons une distinction subtile entre démarches et conversations. Puis-je demander au ministre s'il savait ou si le premier ministre savait que M. Reisman—et je suppose que M. Reisman était à l'autre bout du fil en train d'annoncer au téléphone ce contrat en question—recevait des honoraires de la société Lockheed.

• (1430)

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je n'étais pas au courant de ces conversations, comme je l'ai déjà dit dans ma réponse hier ou avant-hier. Je n'étais pas personnellement au courant de ces conversations, mais je savais, car ce n'était nullement un secret, que la firme de Reisman et Grandy avait été choisie comme avocats conseils de Lockheed. J'ai appris cela il n'y a pas très longtemps, mais je ne savais pas que ces conversations avaient eu lieu.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA MAJORATION DES PRIX DU CUIVRE—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Max Saltsman (Waterloo-Cambridge): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Elle découle des derniers rapports voulant que quatre grandes compagnies de cuivre au Canada aient augmenté leurs prix d'environ 5 p. 100, soit de 63c. à 66c. la livre. Étant donné que la majoration des prix résulte de la hausse du cours international du cuivre plutôt que des prix coûtants, et étant donné que cette hausse va sans doute avoir des répercussions dans la structure des prix de revient de toute notre économie, d'ici quelques semaines, le ministre envisage-t-il de prendre des mesures immédiates au lieu d'attendre que la Commission de lutte contre l'inflation soit prête à examiner les rapports trimestriels desdites compagnies, ce qui peut prendre des semaines et des mois, surtout avec l'énorme quantité de dossiers en retard que doit étudier la Commission?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous avons indiqué que pour certains produits de base, le cuivre par exemple, dont le marché est en dents de scie, comme on dit, nous n'appliquions pas, au sujet de la répercussion des coûts, les mêmes critères que pour d'autres produits. En fait, le prix de 53 cents la livre est demeuré en vigueur presque toute la première partie de cette année. Au Canada, la majeure partie du cuivre a probablement été vendue à un coût inférieur au coût de production. Nous devrions examiner les revenus de cette industrie sur une période plus longue et non pas appliquer uniquement la formule de répercussion des coûts. En ce sens, l'industrie du cuivre et certaines autres industries de métaux de base ne seront pas traitées comme d'autres sociétés canadiennes, mais la restriction générale sur les profits s'appliquera, sur une période plus longue, toutefois.

M. Saltsman: Étant donné qu'en 1974, la société Noranda, par exemple, a réalisé des bénéfices de 155 millions de dollars, alors qu'en 1975, ils se chiffraient à 50 millions de dollars et en 1973, à environ 121 millions de dollars, si on applique la condition suivant laquelle les gains devront représenter 95 p. 100 de la moyenne de l'année de base, cette societé pourra hausser vertigineusement le prix du cuivre avant d'être soumise à toute règle que le ministre est en train d'êtablir. Le ministre peut-il assurer la Chambre que, lorsqu'il examinera les profits et le niveau des prix tolérés de sociétés comme la Noranda, il tiendra compte des bénéfices fortuits injustifiés réalisés au cours des deux dernières années et ne s'en inspirera pas pour déterminer ses bénéfices futurs?